

# INSCRIPTION RALLYE DE REGULARITE VENDREDI 15 JUILLET 2022 - 8H/15H

MERCI DE RENSEIGNER CE FORMULAIRE EN COMPLÉTANT LES CHAMPS DIRECTEMENT À L'ÉCRAN.  
Une fois le formulaire dûment renseigné, enregistrez-le sur votre PC et **renvoyez-le par email**  
**avant le 1<sup>er</sup> juin 2022** à l'adresse : [president@scooterclublyonnais.com](mailto:president@scooterclublyonnais.com)

Départ et retour sur site, équipe de 4 scooters (toutes marques et années acceptées)

**NOM DE L'EQUIPE :** .....

**NOM/PRENOM DU CAPITAINE :** .....

ADRESSE .....

TELEPHONE..... EMAIL .....

SCOOTER (marque et année et cylindrée).....

NOMS/PRENOMS DES EQUIPIERS : .....

.....

**PILOTE 2 : NOM/PRENOM**.....

ADRESSE .....

TELEPHONE..... EMAIL .....

SCOOTER (marque et année et cylindrée).....

**PILOTE 3 : NOM/PRENOM**.....

ADRESSE .....

TELEPHONE..... EMAIL .....

SCOOTER (marque et année et cylindrée).....

**PILOTE 4 : NOM/PRENOM** .....

ADRESSE .....

TELEPHONE..... EMAIL .....

SCOOTER (marque et année et cylindrée).....

# RÈGLEMENT DU RALLYE DE RÉGULARITÉ CHARBONNIÈRES / SATHONAY VENDREDI 15 JUILLET 8/15H

## INTRODUCTION :

Le SCOOTER CLUB LYONNAIS organise, sous les auspices du VESPA-CLUB de France, un rallye touristique et de régularité en scooter de type VESPA ou similaire, dénommé : **RALLYE DE REGULARITE CHARBONNIERES/SATHONAY** qui se déroule le vendredi 15 juillet dans les monts du Lyonnais. Départ et arrivée à Sathonay Villages sur site.

Le Rallye compte 120 scooters, répartis en 30 équipes de 4 scooters. La prise de passagers est admise et déterminera le nombre total de participants.

## PARTICIPANTS :

En s'engageant sur le Rallye, chaque participant déclare être âgé de 16 ans minimum et s'il transporte un passager, le fait sous sa seule responsabilité.

- Les pilotes doivent être titulaires d'un permis de conduire valide, ont l'obligation de porter casque et gants homologués tout au long de l'épreuve et tous les équipements de confort, de sécurité, sont vivement recommandés, notamment pour se prémunir des conditions climatiques aléatoires.
- Chaque participant doit se conformer à la réglementation relative à la circulation en vigueur sur le territoire où il se trouve et doit être en mesure de présenter tous documents demandés par les autorités locales, relatifs à sa propre identité.

## SCOOTERS :

- Chacun des scooters engagés doit avoir une cylindrée minimum de 125 cm<sup>3</sup>, dont les caractéristiques, modèle, puissance et état général, doivent être jugées aptes par les organisateurs, à parcourir le rallye et ses nombreux dénivelés.
- Les scooters doivent être homologués pour rouler sur routes ouvertes, assurés et leurs papiers correspondants, en règle et vérifiables sur simple demande tout au long du parcours.
- Chaque scooter, sous la responsabilité de son pilote, doit être en parfait état de fonctionnement et doit faire l'objet, au préalable, d'une révision effectuée par toute personne ou garage compétents.
- Le bon état des pneumatiques est primordial !
- Chacun des scooters doit disposer des éléments de dépannage d'urgence(ex : bougie, câbles, gaines, roue de secours (gonflée !), ampoules, huiles mélange et moteur, pharmacie de premier secours, gilet de signalisation réglementaire, etc.) et d'un outillage permettant ces interventions.

## ASSISTANCE :

- Une assistance «amateur» est assurée tout au long du circuit, limitée au seul parcours prévu dans le carnet de route du rallye.
- Le camion d'assistance est susceptible de récupérer certaines machines non réparables sur le parcours (dans la limite de ses capacités de chargement !), mais ne peut en aucun cas assurer le transport des pilotes malchanceux, qui doivent être pris en charge par le reste de l'équipe.

## SIGNALETIQUE :

Pendant toute la durée de la manifestation, les concurrents doivent garder, bien visible et apposée sur leurs scooters, toute la signalétique d'identification qui leur est fournie au départ par l'organisation.

La signalétique portant le numéro d'équipe doit être apposée sur le tablier de chaque scooter et chaque capitaine d'équipe appose la signalétique dont le numéro d'équipe figure en rouge.

**DEROULEMENT :**

L'épreuve se déroule par équipes de 4 scooters, toutes les minutes.

- Chaque équipe doit suivre l'itinéraire indiqué sur le carnet de route
- Chaque équipe doit rallier l'arrivée complète de tous ses équipiers et de tous ses scooters.

**REGLEMENT :**

Seul ce règlement est valable pour toute la durée du rallye et toute décision le concernant ne relève que de l'unique compétence des organisateurs et aucun concurrent ne peut se prévaloir d'un autre règlement, quel qu'il soit.

L'organisation se réserve le droit de mettre hors-jeu une équipe en cas de non-respect des articles de ce règlement ou en cas d'attitude contraire à l'esprit de camaraderie et de fair-play de l'épreuve. En outre, les organisateurs peuvent exclure du rallye toute équipe ou tout concurrent dont le comportement mettrait en danger la vie d'autrui.

Aucun dédommagement n'est dû à aucun participant par l'organisation, quoi qu'il puisse advenir.

**En s'alignant au départ, chaque concurrent accepte de manière irrévocable toutes les dispositions prévues dans le présent règlement.**

**Signature**